

APRÈS LE BTS ?

LA VIE ACTIVE

- La distribution des équipements agricoles et leur maintenance.
- La construction, l'importation et l'exportation des équipements agricoles.
- Les sociétés de service et les coopératives.
- Le conseil en Agro-équipement.

LA POURSUITE D'ÉTUDES

Le **BTS TSMA** permet d'accéder à des **formations Bac +3** comme les licences professionnelles, un **certificat de spécialisation agricole (CS)** ou à des **écoles d'ingénieur**.

Formations possibles à l'université :

- Licence pro droit économie
- Licence pro sciences et technologie
- Licence pro Maintenance des systèmes pluritechniques



“

LYCÉE AMPÈRE,
LYCÉE DES MÉTIERS DE LA
MAINTENANCE ET DES
SERVICES À L'INDUSTRIE

**UNE FORMATION,
UN MÉTIER, UN AVENIR.**

LA

LYCÉE AMPÈRE

www.lycee-ampere41.com



/LPAMPERE/



Lycée Ampère
11 rue Jean Bouin BP 80028
41101 Vendôme Cedex



Tél: 02 58 40 01 10



ce.0410031l@ac-orleans-tours.fr



**BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR
EN APPRENTISSAGE**

**TECHNIQUES ET
SERVICES EN
MATÉRIELS
AGRICOLES**


LYCÉE AMPÈRE


académie
Orléans-Tours


DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le BTS TSMA donne accès aux métiers du secteur de la maintenance et de l'après vente des matériels agricoles.

Les activités de ce secteur intègrent :

- La relation avec une clientèle aux besoins spécifiques.
- La gestion des principales étapes de la vie des matériels (mise à disposition, maintenance, adaptation, mise en conformité, déconstruction, ...).
- La relation avec les constructeurs de matériels agricoles.
- Les activités de service et de conseils annexes à la maintenance des matériels agricoles.
- L'évolution constante des innovations technologiques et de la réglementation.

Le personnel enseignant assure le suivi des élèves durant ces périodes de formation.

DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Des compétences techniques dans les différents aspects de la maintenance et de l'environnement d'utilisation des matériels agricoles.
- Des compétences en gestion et organisation après-vente.
- Des aptitudes à la communication notamment pour répondre aux attentes de la clientèle.
- Des capacités de travail en équipe et d'échanges avec les services internes de l'entreprise et avec les partenaires extérieurs.



“
GÉRER LES PRINCIPALES
ÉTAPES DE LA VIE DES
MATÉRIELS



CONDITIONS D'ACCÈS

- Etre âgé de moins de 29 ans révolu.
- Etre embauché au titre d'un contrat d'apprentissage.
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV : Bac Pro MdM , Bac STI, Bac S , BTA (STAV, CGEA)...

Conseil : effectuez plusieurs vœux.